

Image not found or type unknown



Géothermie en panne : 4 mois de délai pour réparation ??

Par **annie56100**, le **01/02/2014** à **15:31**

Bonjour

Notre maison chauffée par géothermie depuis 7 ans sans souci .. Depuis qq jours, c est la panne .. Donc plus de chauffage du tout ... Il s agirait de micro fuites .. Ils connaissent le problème au niveau de la société

Par contre il nous est dit qu il faut engager une procédure de recherche de fuite mais en garantie décennale

Il faut donc passer par leur assurance ... Commission et puis réparation uniquement après
Mais 4 mois sans chauffage !! ...

Peut on accepter cela ?

La personne me dit que c tjs pris en charge ... Peut on demander a ce qu ils effectuent au plus vite la réparation et que la partie remboursement c est leur problème ensuite ...

Que faut il faire ? Faut il mettre notre assistance juridique sur le coup ?

Merci de vos retours

Cdl